

L'YONNE RÉPUBLICAINE

30 septembre 2016

ÉNERGIE ■ L'Yonne compte aujourd'hui une dizaine d'équipements pour recharger les voitures électriques

Le parc de bornes électriques s'étend

Le syndicat départemental d'énergie dans l'Yonne (SDEY) continue d'étendre son réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques. Il en existe aujourd'hui une dizaine dans le département.

Antonin Bisson avec T. D.

antonin.bisson@centrefrance.com

Le président du syndicat départemental d'énergie dans l'Yonne (SDEY), Jean-Noël Loury, était présent à Tanlay, en fin de semaine dernière pour participer à l'inauguration de la première borne de charge pour véhicules électriques dans la commune.

Un écran tactile et des infos pour les touristes

Une dizaine d'équipements similaires sont d'ores et déjà fonctionnels sur l'ensemble du territoire icaunais (*). L'objectif est que soixante bornes soient installées d'ici la fin de l'année. Et leur implantation correspond à « un



ACCÉLÉRÉE. À la fin de l'année 2017, ce sont 157 bornes qui devraient être présentes dans l'Yonne. PHOTO D'ARCHIVES JÉRÊME FULLINGER

maillage du département réalisé en cohérence avec l'étude régionale sur la mobilité électrique en région Bourgogne », précise

Jean-Noël Loury. Deux types de bornes se distinguent.

Les « accélérées » qui permettent d'acquérir une

autonomie de 50 kilomètres en 30 minutes. Et les « rapides », qui autorisent à rouler 130 kilomètres pour un temps de charge

similaire. Les modèles accélérés, comme celui de Tanlay, disposent par ailleurs de nombreuses options novatrices. No-

tamment à destination des touristes. « Elles disposent d'un écran tactile sur lequel l'utilisateur pourra trouver toutes les informations pratiques et touristiques du bourg. Aussi, elles permettront à l'utilisateur de se connecter en Wi-Fi et de travailler pendant que sa voiture se recharge », souligne le président du syndicat.

Si l'équipement a un coût de 13.000 euros, seulement 20 % reviennent à la charge des communes. L'Ademe en finance en effet la moitié et le SDEY y contribue à hauteur de 30 %. Beaucoup plus coûteuses (42.000 euros), les bornes rapides sont également subventionnées à 80 %. Dans ce cas, le SDEY prend en charge 50 % de l'investissement et l'Ademe 30 %.

À terme, l'objectif affiché est de quadriller au mieux le département. À la fin de l'année 2017, 157 bornes devraient ainsi être installées sur le territoire icaunais. ■

(*) À Venoy, Monéteau, Migennes, Saint-Fargeau, Rogny-les-Sept-Ecluses, Bléneau, Sauvigny-le-Bois, Tanlay, Saint-Clément, Villeneuve-L'Archevêque, Courgeny.